

PARLEMENT JURASSIEN
Groupe libéral-radical

QUESTION ECRITE

No : 2170

Caisse de pensions cantonale :
situation financière et stratégie de placement

Selon les instituts spécialisés, la comparaison de performance donne pour l'année 2007 une performance médiane de 1,8 % sur le portefeuille total des institutions de prévoyance. Il s'agit d'une valeur moyenne, qui souffre des écarts importants dans les deux sens selon les cas de figure.

Ces résultats ne sont pas fameux et la crise des « subprimes » n'a rien fait pour rasséréner le public.

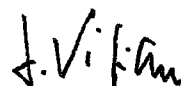
L'exercice confirme l'importance de la diversification et d'un horizon de placement long. Plusieurs Parlements cantonaux ont déjà ou vont prochainement évoquer la nécessité que la caisse cantonale tienne compte dans ses activités de placement des principes d'un développement durable et que « *les règles de meilleure pratique soient encouragées dans le domaine de la gouvernance corporative* » (« Prévoyance Actualités » No 08/08 du 21 février 2008).

Dans le but unique d'obtenir une information de première main, nous demandons au Gouvernement de requérir de la Caisse de pensions cantonale les réponses aux questions suivantes :

1. La CPJU dispose-t-elle d'une analyse sur le rapport risque/rendement de son portefeuille ?
2. La stratégie de placement a-t-elle été vérifiée ?
Est-ce que, notamment, l'exposition effective et la capacité d'exposition sont cohérentes compte tenu des engagements ?
Est-ce que les placements sont suffisamment diversifiés ?
3. Des études de congruence ont-elles été menées ?
4. La CPJU est-elle sensible aux principes évoqués plus haut ?
Dans quelle mesure les intègre-t-elle dans sa stratégie de placement ?

Le 19 mars 2008

L'auteur :


Serge Vifian

